

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 27 novembre 2014

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 17, 18 et 19 novembre 2014**

**2014 V 271** Vœu relatif à la favorisation de la prévention des conduites à risque dans le cadre de l'Euro 2016.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant la tenue du championnat d'Europe des nations en 2016 en France ;

Considérant que Paris va accueillir certains des matches en tant que ville hôte, en mettant à disposition de l'organisation le Parc des Princes, dans le 16<sup>ème</sup> arrondissement ;

Considérant l'organisation d'une Fan Zone, autour d'un grand écran rediffusant les matches de l'Euro 2016 sur le Champ-de-Mars, dans le 7<sup>ème</sup> arrondissement, susceptible d'accueillir jusqu'à 120 000 personnes simultanément ;

Considérant que les grands événements, sportifs ou culturels, s'accompagnent généralement d'une augmentation des conduites à risque ;

Considérant l'importance de la prévention de ces conduites à risque, et son caractère d'utilité publique indiscutable ;

Considérant des grands événements culturels comme les Solidays à Paris, qui intègrent dans leur organisation la favorisation d'initiatives en matière de prévention des conduites à risque (stands dédiés, animations pédagogiques, distribution de préservatifs...) ;

Considérant l'attachement de la Mairie de Paris au traitement de cette problématique, marqué notamment par son engagement avec le Conseil général de Seine-Saint-Denis au cœur d'une mission métropolitaine ;

Sur la proposition de MM. Nicolas BONNET-OULALDJ, Sergio TINTI et des élu-e-s du groupe Communiste – Front de Gauche,

Emet le vœu que :

La Maire de Paris favorise, dans le cadre de l’Euro 2016, les actions de prévention de conduites à risques auprès du public.